

Lille, le 2 mars 2020

Monsieur Jean-Christophe CAMART
Président
Université de Lille

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que je vous fais parvenir ci-après les réponses que l'équipe « Lille en commun, Lille en confiance » et moi-même apportons au questionnaire que vous avez souhaité adresser à l'ensemble des candidats à l'élection municipale et métropolitaine.

Vous savez que nous sommes fiers et heureux à Lille d'accueillir une communauté étudiante importante, qui participe à l'animation et à la vie de notre ville.

Permettez-moi de vous redire combien je suis attachée à la réussite et au rayonnement de la nouvelle Université de Lille dont les implications de la fusion devront donner leur pleine mesure dans les prochaines années.

D'ores et déjà l'une des plus grandes universités en terme d'étudiants, l'Université de Lille doit, en effet, désormais conquérir son rang en terme d'attractivité pour la recherche et la science. Cela passe par une meilleure dotation en effectifs d'enseignants chercheurs que je défendrai avec cœur comme je l'ai fait à toutes étapes du dossier de fusion, et par la valorisation de nos atouts que sont certains programmes de recherche déjà en place ou la présence d'un complexe hospitalo-universitaire de premier plan et sans équivalent dans le reste du pays.

Cela étant, je serai aussi vigilante à ce que la légitime ambition d'une montée en puissance de notre université ne se fasse pas au détriment d'enjeux immédiats et majeurs à nos yeux, qui sont ceux de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les étudiants issus de notre région et, en particulier, nos étudiants boursiers.

Restant à votre disposition et à votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Martine AUBRY

Point 1. Vers une recherche lilloise d'excellence, source de rayonnement pour le territoire

Comment comptez-vous appuyer le développement d'une recherche d'excellence de réputation internationale ?

Nous souhaitons appuyer le développement d'une recherche d'excellence de réputation internationale, en lien avec la Métropole Européenne de Lille. En cohérence, avec la MEL, pour pourrions d'une part mieux accueillir les chercheurs internationaux et les attirer sur notre territoire.

Les pôles d'excellence Eurasanté, Euralimentaire et Euratechnologies que nous avons créés en collaboration avec l'Université de Lille, ont permis de créer des synergies entre la recherche, les entreprises et les citoyens sur ces thématiques qui sont essentielles pour notre territoire. Nous soutiendrons le développement des ces pôles pour atteindre les objectifs de 900 entreprises réunies sur ces sites et 30 000 emplois créés.

Sur le même modèle collaboratif avec la MEL, l'Université et les acteurs publics et privés du secteur, nous créerons un nouveau pôle d'excellence, Euraclimat, pour développer la lutte contre le dérèglement climatique. Ce pôle sera à la fois un incubateur de projets, de laboratoires de recherches et un lieu d'échanges entre les entreprises, les associations et les citoyens lillois.

Lille Grand Palais, notre palais des congrès, contribue également à ce développement puisqu'il permet d'accueillir des congrès d'envergure internationale, qui valorise la recherche du territoire.

La Maison Internationale des chercheurs implantée, rue Jean Bart, est également un outil important pour mieux accueillir les chercheurs internationaux.

Envisagez-vous de soutenir des campus innovants afin de renforcer ses liens avec le tissu socio-économique

Les pôles d'excellence Eurasanté, Euralimentaire, Euratechnologie et bientôt Euraclimat représentent la jonction entre des campus innovants, le tissu économique et les citoyens lillois. Le développement de ces pôles s'appuiera sur notre collaboration avec l'Université de Lille.

Même si le financement des campus n'est pas une compétence de la ville de Lille, nous accompagnerons dans la mesure du possible et dans le respect de nos compétences la montée en puissance des campus innovants.

Si le lien avec les campus innovants peut se faire en développant les liens entre le monde de la recherche et les entreprises, entre les pôles d'excellence et l'Université, il doit aussi se faire entre les étudiants et le monde socio-économique. Nous avons à cœur que les étudiants se forment sur notre territoire et qu'ils y restent. Aussi, pour renforcer ce lien pendant les études, nous soutiendrons les étudiants en recherche de stages pour faciliter leur insertion professionnelle.

Sur des problématiques que la ville pourrait rencontrer, nous pourrions solliciter le monde universitaire pour nous permettre d'y répondre. Par exemple, sur les questions d'éducation, la ville a déjà des liens étroits avec les cursus autour de cette thématique.

Point 2. Faire de la Métropole lilloise un site universitaire attractif en France et à l'international

Selon vous, comment la ville et la MEL pourraient-elles contribuer à l'accueil des chercheurs étrangers par une offre de services facilités pour ce public ?

L'accueil de chercheurs étrangers de qualité augmentera l'attractivité de l'Université de Lille. La ville de Lille souhaite être un partenaire de l'Université pour accueillir dans de bonnes conditions des chercheurs étrangers. Nous développerons un partenariat avec la Région, la MEL, l'Université et les établissements publics à caractères scientifiques et technologiques (CNRS, Inserm, INRIA...) pour mettre en place un guichet unique pour les démarches administratives des chercheurs arrivants. Ce guichet sera à la disposition des chercheurs pour les aider à comprendre l'ensemble des démarches nécessaires à leur installation en France, sera l'unique interlocuteur pour obtenir tous les documents administratifs. La ville de Lille entrera dans le réseau Euraxess (<http://www.euraxess.fr/>) mis en place par l'Union Européenne qui sert de plateforme pour faciliter la mobilité des chercheurs.

Par ailleurs, un pack d'accueil, réalisé en lien avec l'office de tourisme et l'agence « Hello Lille », à destination des chercheurs étrangers sera proposé dans lequel ils trouveront les offres de transport, les offres culturelles et des informations pour faciliter les inscriptions dans les écoles, la recherche de logements, d'emplois pour les accompagnants (conjoints, conjointes...), les cours de français etc. ...

Êtes-vous prêts à mettre en place des jumelages avec les villes où l'Université de Lille a des partenariats internationaux ?

La ville de Lille est jumelée avec 15 villes, avec lesquels nous menons des projets concrets. Nous poursuivons nos partenariats avec ses villes, et l'Université le cas échéant.

Étant au cœur de l'Eurométropole, nous soutiendrons les démarches que l'Université de Lille pourrait entreprendre avec les villes universitaires qui nous sont les plus proches, à commencer par les universités belges.

Quelle place envisagez-vous de donner à l'université dans la communication de votre collectivité ?

En synergie avec l'Université, nous poursuivons nos campagnes permettant de valoriser les talents lillois telles que « Les lillois ont du talent » et les trophées de l'engagement. Nous proposerons à l'Université et aux organismes de recherche de mettre en lumière les talents universitaires, hommes et femmes, au travers de campagnes d'affichages (campagne Lille aime ses chercheurs et chercheuses).

Si l'Université juge qu'il faut communiquer sur des projets précis, un travail commun de communication pourra être effectif.

Point 3. Quelles actions comptez-vous entreprendre pour améliorer l'insertion professionnelle des étudiants ?

Afin d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants, il faut leur faire connaître le tissu économique lillois et métropolitain. Les pôles d'excellence Eurasanté, Euratechnologies, Euralimentaire et prochainement Euraclimat ainsi que nos grandes entreprises régionales, sont des lieux propices à l'ouverture de perspectives de stages et d'emplois pour les jeunes. Le soutien et le développement des ces pôles permettra d'améliorer l'insertion des étudiants dans l'emploi.

Des actions communes, avec différents acteurs comme le Réseau Alliances, Face, par exemple, seront portées pour faire découvrir le monde de l'entreprise, et les différentes perspectives existantes sur le territoire. Il faudra ouvrir le champ des possibles des étudiants, pour qu'il ne reste pas cantonné à un type de débouché professionnel.

Nous continuerons à développer les dispositifs destinés à soutenir la prise d'initiative des étudiants, comme le CLAP, qui permet également aux jeunes de créer leurs entreprises.

Un soutien particulier sera apporté aux étudiants qui ne bénéficient pas d'un réseau familial notamment pour les aider à trouver un stage au travers d'un mentorat avec des adultes, avec notamment l'appui de la Maison de l'Emploi (MDE) de Lille Hellemmes Lomme.

Pour aider les jeunes à partir à la découverte d'autres villes et d'autres régions, nous mettrons en place un jumelage avec les missions locales de villes partenaires pour proposer aux jeunes lillois des jobs d'été dans d'autres régions.

Comment envisagez-vous les enjeux de la formation tout au long de la vie sur le territoire métropolitain ?

L'enjeu de la formation tout au long de la vie est important, c'est la possibilité de donner l'accès aux grandes thématiques scientifiques pour les Lillois. Un travail commun devra être fait avec l'Université, la Région et le territoire pour anticiper les nouveaux métiers, et les besoins en formation, que cela nécessite. Nous proposons de mettre en place un programme de conférences grand public réalisées par les chercheurs lillois et chercheuses lilloises sur les thèmes scientifiques tels que l'Intelligence Artificielle, la lutte contre le dérèglement climatique, la lutte contre les maladies chroniques, etc.

Point 4. Quels types de nouveaux logements étudiants soutenez-vous dans le territoire de votre commune ?

Notre priorité au logement abordable concerne aussi les étudiants. Souvent logés dans le parc privé lillois majoritairement composé de petits logements; ils seront les premiers bénéficiaires de l'encadrement des loyers privés! Nous soutiendrons en parallèle l'offre sociale dans des micro-résidences, ou des programmes intergénérationnels et élargirons le principe des KAPS qui permet des colocations abordables pour les jeunes, en contrepartie d'un engagement bénévole, notamment au profit d'une solidarité de voisinage.

Nous prévoyons la rénovation de 13 000 logements et la construction de 8 000 logements à des prix abordables pour le mandat 2020 – 2026. Nous accordons une grande importance au logement des jeunes, notamment des jeunes précaires.

Pour cela, l'encadrement des loyers privés est rétabli depuis le 1^{er} mars afin que, notamment les jeunes, puissent se loger dignement. Nous développerons les habitats intergénérationnels, les habitats partagés pour lutter contre l'isolement des étudiants éloignés de leurs familles et des séniors.

Point 5. Envisagez-vous d'améliorer le partenariat et la coopération avec la communauté universitaire dans le développement de la pratique sportive ?

L'exercice physique régulier est à tous les âges une source de bien-être et de plaisir qui contribue à la bonne santé et à l'équilibre individuel.

Nous prévoyons un soutien fort aux clubs et associations sportifs. Après une décennie de rattrapage de notre sous équipement, nous privilégions dans les années à venir la rénovation des salles existantes avec au moins une salle par quartier réhabilitée sur la base de critères d'excellence sportive.

Pour les étudiants comme pour tous les Lillois, nous encouragerons la pratique sportive car chacun sait l'enjeu sanitaire qu'elle revêt. La pratique libre sera développée, en particulier à travers des parcours de forme balisés et optimisés grâce à une application dédiée. Cette offre sera complétée par l'installation de terrains de sport en accès libre avec des vestiaires et des douches et des agrès en plein air.

Sur le sujet plus précis de la coopération avec la communauté universitaire, je rappelle que dans le dernier mandat, nous avons déjà travaillé avec la composante sportive de l'Université de Lille, pour la mise en place, notamment des "Rendez-vous du Sport". Ce type de partenariat pourra toujours être maintenu, et nous souhaitons nous appuyer sur cette composante, autant sur les étudiants que les enseignants, pour la mise en place de notre politique Sport et Santé.

Enfin, sur ce sujet, je redis ici notre attachement à la préservation de l'existence d'un club universitaire omnisport, le LUC en l'espèce, adossé plus fortement à sa vocation d'origine et avec un soutien renforcé de l'Université, en particulier dans les conditions d'accès aux installations sportives universitaires.

Est-il envisageable que les étudiants bénéficient de créneaux d'accès gratuits dans les équipements sportifs pour une pratique autonome ou surveillée ?

Actuellement, les étudiants résidant à Lille peuvent bénéficier de tarifs réduits pour les accès aux équipements sportifs, notamment les piscines, sur présentation de la carte d'étudiant.

Nous poursuivrons la pratique sportive des étudiants via l'inscription aux clubs existants. Ceci dans un but de mixité et d'intégration dans la ville.

N'écartons pas non plus le rôle et l'intérêt d'un club comme le LUC qui a une vocation d'accueil des étudiants pour les activités sportives et que par conséquent, les modalités tarifaires d'inscription et d'accès aux installations sportives universitaires, doivent être rediscutées entre tous les partenaires. En tout

Point 6. Quelles mesures comptez-vous prendre pour faciliter la mobilité des étudiants ?

L'Université de Lille se caractérise notamment par la dissémination des campus sur différents lieux et plusieurs communes de la métropole, d'où la nécessité d'avoir une vision métropolitaine.

Afin de rendre les déplacements plus faciles et moins polluants, nous avons travaillé à la MEL à l'élaboration du SDIT qui prévoit de développer deux nouvelles lignes de tram et de nouvelles lignes de bus à haut niveau de service, notamment entre Lille et Villeneuve d'Ascq qui amélioreront les liaisons vers les campus universitaires.

En accord avec la SNCF et la Région, nous préparons la remise en service de la ligne de TER entre Lens et Villeneuve d'Ascq en passant par Lille-Sud afin d'augmenter la desserte des campus universitaire par les transports en commun.

Le réseau renforcé des liaisons cyclables permettra également de rejoindre plus facilement les campus situés sur Villeneuve d'Ascq.

Envisagez-vous une politique de tarification des transports en commun particulière pour les étudiants, peu chère voire gratuite lorsqu'ils doivent relier des sites universitaires ?

Nous défendons à la Métropole dont c'est la compétence l'instauration dès la rentrée 2020 de la gratuité des transports en commun pour les étudiants, mais aussi pour les jeunes, les chômeurs et les personnes bénéficiaires du RSA, ainsi que les personnes âgées et porteuses de handicap sous conditions de ressources.

Point 7. Comment comptez-vous accompagner la vie étudiante dans votre ville ?

Nous maintiendrons notre soutien financier aux associations et aux bénévoles, au travers de la Maison des Associations. Nous poursuivrons le développement de la plateforme « Place des Assos » pour faciliter le portage commun de projets, plateforme ouverte aux associations étudiantes.

Nous accompagnons déjà la citoyenneté étudiante, via différents dispositifs: le Dispositif de Financement d'Initiatives Étudiantes ; qui permet aux étudiants souhaitant développer un projet de solidarité dans la ville, le développement des KAPS (logements moins chers, sous réserve d'un engagement solidaire des occupants). Nous soutenons aussi financièrement le dispositif CLAP (porté par la Mission Locale) ; qui permet aux étudiants d'avoir un financement pour leurs projets.

Est-il envisageable de développer des tiers lieux dédiés à la vie étudiante et valorisant l'engagement citoyen des jeunes ?

Depuis 2019, la Maison des Associations est partenaire du festival Mix'cité permettant de valoriser et promouvoir l'engagement citoyen chez les étudiants. Ce partenariat continuera. Par ailleurs, la MDA avec ses nouveaux services, peut être ce tiers lieux de l'engagement citoyen, et totalement ouvert aux étudiants.

Point 8. Soutenez-vous le projet d'une médiathèque de qualité et d'envergure dans votre ville ?

La ville de Lille est déjà dotée de nombreuses médiathèques gratuites ouvertes aux étudiants et accessibles aux personnes porteuses de handicap.

En plus de la médiathèque centrale, la ville a une médiathèque par quartier. Ces différents espaces nous permettent d'être dans la proximité des publics, et sont complémentaires des médiathèques universitaires. Ces espaces sont ouverts aux étudiants et proposent des espaces de travail avec accès aux ressources bibliographiques et internet gratuit.

Point 9. Comment envisagez-vous les partenariats dans l'accompagnement des publics fragiles, comme les étudiants en situation de handicap ou encore les réfugiés ?

Lille restera une ville inclusive, solidaire et généreuse qui prend soin de chaque habitant et notamment des plus fragiles.

Nous ouvrirons une Maison des solidarités pour accueillir en lien avec le CCAS et les associations les personnes précaires dont les étudiants. Dans cette maison, nous installerons une ressourcerie accessible aux étudiants. Un partenariat avec l'Université sera mis en place pour le repérage et l'accompagnement particulier des étudiants en difficulté.

Nous apportons une attention particulière aux personnes en situation de handicap. Nous prévoyons de finaliser la mise en accessibilité des bâtiments municipaux, d'adapter l'espace public, d'augmenter le nombre de places de stationnement PMR et de soutenir l'handisport. Enfin, nous renforcerons le réseau « circuit court emploi & handicap » pour faciliter l'insertion professionnelle.

Nous continuerons d'accueillir des réfugiés dans notre ville et de favoriser leur insertion sociale et professionnelles en comptant sur la solidarité de tous les lillois.

Point 10. Envisagez-vous des moyens de mieux associer les chercheurs afin d'éclairer la préparation de vos décisions ?

Quelle place comptez-vous donner à l'université dans la réflexion prospective sur le territoire ?

La participation des citoyens et des experts au développement de la ville est déjà très développée dans notre ville. Comme nous l'avons déjà fait à de nombreuses reprises, nous serons très heureux que des chercheurs nous apportent leur expertise et leur compétence dans nos instances actuelles comme dans les nouvelles procédures de co-décision que nous mettrons en place dans le prochain mandat.

A cet égard, nous officialiserons un Haut conseil lillois pour le climat qui prendra la forme d'une autorité ouverte de régulation territoriale en matière de climat, énergie, environnement et santé. Nous souhaitons que les chercheurs lillois participent en tant qu'experts à la gouvernance de ce haut conseil.

Question ouverte : Quelle est votre ambition pour l'université du XXI^e siècle dans la Métropole européenne de Lille ?

Nous souhaitons une université qui allie deux ambitions:

1- Former les jeunes sur notre territoire : nous voulons une université ouverte sur la ville, au service du territoire, donnant accès aux études, aux diplômes et donc aux emplois des jeunes formés sur le territoire. Nous souhaitons une université, qui accueille en son sein tous les étudiants quelles que soient leurs origines sociales, leurs particularités et leurs ambitions, une université qui ouvre les horizons des jeunes, notamment des plus précaires.

2- Être reconnue au plan international pour la qualité de ses recherches, de ses innovations, pour la qualité de vie des enseignants, des chercheurs et des étudiants. Une Université ouverte sur le monde, sur son territoire, avec des pôles d'excellence reconnus internationalement. Une recherche sera ouverte le territoire, attentive aux préoccupations des citoyens pour que nous relevions ensemble les défis de demain.